

Sur la SWL, un faisceau d'investigations

P.P.

Mis en ligne le 22/12/2011

Le ministre Nollet annonce à la fois approfondissement et élargissement des évaluations en cours. ... Et le parquet carolo ouvre une information.

Les révélations sur la Société wallonne du logement, dès samedi dans "La Libre", n'ont pas manqué de faire débat à la première occasion au Parlement wallon. C'était hier après-midi. Plus d'un présent se sera senti rajeuni de quelques années pour avoir suivi les scandales et réformes du logement social, dès septembre 2005 et durant quasi tout le reste de la précédente législature. Et qu'a pu expliquer aux élus le ministre wallon du Logement, Jean-Marc Nollet (Ecolo) ?



BELGA

D'abord, qu'il partage les sentiments exprimés à la tribune *"de colère, de déception On a assez souffert des affaires dans le logement social pour connaître de nouveaux déficits de gouvernance dans la société-mère"*. C'est d'autant plus vrai présentement que celle-ci, la SWL, se voit attribuer des missions importantes de création de logements via le projet de réforme du secteur - pesant *"une somme colossale"* de 900 millions - qui vient juste d'atterrir au Parlement.

Ensuite, le ministre se défend d'avoir lambiné ou dissimulé, même si *"les événements se sont enchaînés de cu rieuse manière"*. Les audits en question, interne comme externe, lui ont été transmis ce 19 décembre (lundi donc, après avoir pu les découvrir dans nos colonnes) ; et il vient de les transmettre aux parlementaires sous le sceau de la confidentialité (enfin, ajoutera-t-on : ce qu'il en reste).

Tertio, le conseil d'administration s'est accordé dès lundi pour adresser des injonctions. Pour rappel ou info, selon les cas, il s'agit tour à tour : 1° que leurs auteurs approfondissent les deux rapports insuffisamment fouillés pour la prochaine séance du Conseil, le 16 janvier (ce devrait être aussi sa dernière, dans sa composition actuelle) ; 2° que le directeur général Alain Rosenoer et le comité de direction, à la même date, fassent rapport des procédures de contrôle déjà existantes (M. Rosenoer a déjà reconnu *"un défaut de contrôle interne a posteriori"*, dans "La Libre" de lundi - *"c'est un deuxième point d'inquiétude"*, commente M. Nollet) ; 3° que les mêmes DG et comité mettent en place, dans les trois mois, des *"procédures de contrôle supplémentaires et nécessaires"* à soumettre au Conseil le 16, *"y compris une proposition d'accompagnement externe"*.

Enfin, avec tout ça, *"on n'est pas encore allé au bout des choses"*, prolonge le ministre. Puisque *"les réviseurs indiquent que des procédures ne sont pas respectées, que les deux audits se sont limités à la direction des services généraux, que la clarté doit être faite sur tout le sujet et qu'il a été porté atteinte aux intérêts de la Wallonie"*, M. Nollet annonce avoir chargé l'Inspection des finances d'une mission de vérification et de contrôle de la gestion de la SWL, tous départements confondus, et le cas échéant de formulation de propositions. Son travail a débuté dès hier matin.

Bref, il y a à la fois approfondissements de ce que l'on sait (la consultation d'Ernst & Young et l'audit interne) et élargissement à tous les services *"puisque'on pourrait aussi y trouver des problèmes"*, Nollet dicit.

Chez les parlementaires, on entendit évidemment des nuances. Du MR (Hervé Jamar) évoquant *"un dossier très grave qui donne la nausée tant on croyait que la direction générale avait retenu les leçons du passé"* au PS (Isabelle Simonis) pour qui *"les informations diffusées sont parcellaires et ne reflètent pas l'ensemble des éléments pour tirer des conclusions"* ; en tout cas, la SWL *"a remis de l'ordre dans les 68 sociétés locales suite à des dérives d'un tout autre ordre dans la gestion des logements publics par le passé"*. Toujours dans le registre antérieur, Ecolo (Isabelle Meerhaeghe) dit sentir *"le goût amer de souvenirs qui remontent à la surface"*, tandis que le CDH (Dimitri Fourny) évoque non pas des informations mais des audits *"parcellaires"*.

Pourtant, finalement, c'est surtout une certaine perplexité que l'on ressent généralement Face à la difficulté de faire ici et maintenant la part des choses entre des dérèglements avérés et des règlements de compte.